

**ABONNEMENTS & ANNONCES**  
A Roubaix : Aux bureaux du Journal, Grande Rue, 71.  
A Tourcoing : Aux bureaux du Journal, rue Carnot, 32.  
A Lille : Chez M. Henri Laroque, rue de la Station.  
A Valenciennes : Chez M. Verdier, 22, rue Bourdon Saint-Jacques.  
A Paris et à Bruxelles : Dans les agences de publicité.  
En vente à Paris dans les Bibliothèques des gares et principaux kiosques.

**LE NUMÉRO**  
**5**  
Centimes

**ÉDITION DU MATIN**  
TOUS LES JOURS  
SIX ET HUIT PAGES

**LE NUMÉRO**  
**5**  
Centimes

**TARIF D'ABONNEMENTS**  
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes : Trois mois... 5 francs  
Six mois... 10 francs  
Un an... 18 francs  
Les autres Départements et l'Étranger le port en sus  
Agence paritienne à Paris, 26, rue Feytaud

## UN DÉSASTRE A BRUXELLES-PORT-DE-MER

### NOS FEUILLETONS

Nous commencerons demain, dimanche, la publication en feuilleton d'un roman nouvellement paru et dont le dramatique poignant, les mystérieux problèmes nous ont vivement frappé :

### LA VEUVE DU FOSSEUR

PAR LAMY DU VERGER

Les succès obtenus par les œuvres précédentes, aussi nombreuses que populaires, du même auteur, véritable écrivain de la famille, nous sont une garantie que La Veuve du Fosseur intéressera nos lecteurs au plus haut degré.

### Crédits supplémentaires

Comme nous l'avons annoncé, le gouvernement vient de soumettre à la Chambre une demande de crédits supplémentaires afférents aux exercices 1908 et 1909. Des explications données dans l'exposé des motifs il résulte que le budget de 1908 est, à l'heure actuelle, en excédent de dépense de 83 millions environ, sans compter, bien entendu, les 60 millions de fonds d'emprunt auxquels il avait fallu recourir pour assurer, au moment du vote, une apparence d'équilibre. Quant à l'année courante, le projet la charge de 29 millions et demi de dépenses nouvelles, mais ce projet n'est pas le premier. Quoique cinq mois à peine soient écoulés depuis le commencement de l'exercice, d'autres crédits supplémentaires s'élevant à plus de 50 millions ont déjà été demandés par le gouvernement. Nous sommes par conséquent arrivés à 80 millions environ de crédits supplémentaires. Les plus-values constatées jusqu'à présent par rapport aux prévisions n'étant que de 15 millions, l'excédent est de 65 millions. Comme d'autre part le budget n'a pu être bouclé, sur le papier, qu'en inscrivant aux recettes, pour 30 millions, le produit de l'émission d'obligations à court terme, le déficit est, en réalité, de plus de 100 millions, et nous ne sommes pas à la moitié de l'année!

Le rédacteur de l'exposé des motifs, qui est un homme discret et prudent, trouve que ces chiffres ne signifient rien du tout. « L'exercice est encore trop peu avancé, dit-il, pour qu'on puisse tirer de ces premiers résultats des conséquences précises. » Cela est vrai en un sens. Il est incontestable que le chiffre du déficit au 31 décembre ou à la clôture de l'exercice. D'ici à la fin de l'année il y aura encore, on ne l'espère, des plus-values de recettes. Il y aura aussi, certainement, des annulations de crédits. Mais il est évident, par contre, que le cahier des crédits supplémentaires distribué hier ne sera pas le dernier, et il est extrêmement probable que le total des sommes demandées par ses successeurs dépassera les chiffres additionnés des annulations et des plus-values. Tout porte à croire, par conséquent, que le montant final du déficit sera plus élevé que les 100 millions actuels.

C'est un sujet digne d'inspirer aux hommes politiques de graves réflexions.

En parcourant le nouveau cahier des crédits supplémentaires, on a la surprise d'y retrouver chemin faisant une vieille connaissance, un peu déguisée, dont l'histoire est assez curieuse. Il y a quelques années, on a eu l'idée de célébrer par une fête et par un banquet, le 25<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'enseignement secondaire des jeunes filles et de l'École normale de Sévres. La fête a eu lieu; elle a été fort brillante. On n'avait oublié qu'un point : c'était de demander aux Chambres un crédit pour la payer. Quand, en 1907, on est venu après coup leur réclamer l'argent nécessaire, déjà dépensé, la commission des finances du Sénat a répondu, fort sensément, que la survenance d'un 25<sup>e</sup> anniversaire n'était pas un de ces événements imprévus auxquels on est obligé tout à coup de faire face et qu'on aurait dû inscrire la dépense au budget ordinaire; la demande de crédit a été rejetée. L'administration n'a pas perdu courage. Elle est revenue à la charge l'année suivante, avec une demande de 45,000 francs. Mais cette seconde tentative n'a pas mieux réussi que la première. « Il est incompréhensible, a dit M. Poincaré dans son rapport, que l'administration ait pu organiser une fête et un banquet sans avoir préalablement demandé un crédit au Parlement. Il n'y a aujourd'hui aucune raison pour revenir sur la décision que vous avez prise. » Nouveau rejet.

Cette année, la demande reparait une troisième fois, avec une note détaillée qui ne s'élève plus qu'à 25,576 francs au lieu des 45,000 demandés l'an dernier. Dans cette note, on ne fait pas allusion aux deux malheureuses tentatives précédentes : on présente l'affaire comme toute nouvelle, et on nous apprend que « ce n'est pas sur ses disponibilités, mais bien sur ses crédits ordinaires, qui auraient dû être affectés au paiement de ses dépenses courantes, que l'école a prélevé la presque totalité des 25,576 fr. », que par conséquent, « on lui rendant cette somme, on lui permettra uniquement de solder les dettes qu'elle a contractées envers ses propres créanciers pour ses besoins ordinaires. »

L'explication, il faut en convenir, est assez singulière. On ne voit pas de quel droit et sur quelle autorisation régulière l'argent destiné aux dépenses ordinaires d'une école publique a pu être détourné de son emploi légitime pour être appliqué à des frais de voyage, à des honoires d'artistes, à des décorations lumineuses et au service d'un déjeuner et de buffets qui ont coûté 12,000 francs.

Nous serions étonnés si ce troisième essai réussissait mieux que les deux autres, et nous comprenons beaucoup mieux que le Parlement s'occupât enfin de mettre un terme à de pareils abus en votant une loi qui organiserait sérieusement les responsabilités en matière de viroments et de dépassements de crédits.

J. D...

### BULLETIN

4 juin.  
La Chambre a continué, vendredi, la discussion de la réforme des conseils de guerre.

Les dernières dépositions reçues par M. André Tardivel n'ont pu participer au drame qui s'est déroulé dans la nuit du 30 au 31 mai, im-passe Ronsin.

On a célébré, vendredi, en Italie, l'anniversaire de la bataille de Magenta.

Les inscrits maritimes du Havre ont décidé de se mettre en grève.

A Sercur, près d'Hasebrouck, la foudre a tué trois personnes.

Une digue séparant le canal maritime de la Senne s'est rompue près de Bruxelles. Il n'y a pas de victimes, mais les dégâts sont considérables.

### INFORMATIONS

Le Congrès catholique s'est ouvert à Paris sous la présidence de Mgr Amette.  
Paris, 4 juin. — Le troisième Congrès catholique s'est ouvert ce matin, rue des Saints-Pères, sous la présidence de Mgr Amette, archevêque de Paris. Les études du Congrès, qui durera trois jours, porteront sur la réforme de la loi de sécularisation. Au bureau avaient été nommés M. l'abbé Garnier et M. Nicole Malpas.  
Mgr Amette a prononcé un éloquent discours dans lequel il a fait l'histoire de la Loi qui prépara le Congrès.

La santé de M. Chauchard.  
Paris, 4 juin. — M. Chauchard est à la dernière extrémité. Il est entré dans un état de prostration d'où il ne sort plus.

Les élections de M. Coulin.  
Paris, 4 juin. — Les élections de M. Coulin, sénateur inamovible, ont été célébrées vendredi matin en l'église Saint-Augustin, au milieu d'une affluence considérable.

La mission ottomane à Vienne.  
Vienne, 4 juin. — L'Empereur a reçu en audience la mission ottomane qui lui a été présentée par Teyfik Pacha et qui lui a notifié l'avènement du Sultan Mehmet V.

La crise financière allemande.  
Berlin, 4 juin. — Le Gouvernement a décidé à combiner toutes ses forces l'impôt de répartition, l'impôt touchant les farines et celui concernant l'exportation du charbon présentés par la Commission.

Les négociations sino-japonaises.  
Berlin, 4 juin. — La Chine vient de renoncer à faire intervenir le Tribunal de La Haye pour traiter différentes questions restant en litige entre elle et le Japon. Elle a informé le Gouvernement japonais qu'elle désirait reprendre des négociations directes avec lui.

Mort d'un ancien député protestataire.  
Notz, 4 juin. — On annonce la mort, à Fautschmatt, de M. Germain, ancien député protestataire de la circonscription de Sarrebourg-Château Salins.

Le Sultan de Turquie et l'Italie.  
Rome, 4 juin. — Le ministre des Affaires étrangères aurait reçu avis de l'ambassade italienne, à Constantinople, que le nouveau Sultan Mohammed V, visitera prochainement Tripoli et Benghazi.

Le Gouvernement italien aurait l'intention d'envoyer une division navale pour saluer le Sultan.

### CHOSSES ET AUTRES

— Il s'est passé, à Fagny, une chose extraordinaire, inouïe, invraisemblable.  
— Quoi donc?  
— Ce sont les voyageurs qui ont passé les douaniers à tabac.

En correctionnelle.  
On juge un pauvre diable, assez mal vêtu.  
— Arrêlé, ou demeurez-vous?  
— Aux Champs-Élysées.  
— Allons donc!  
— Parole, mon président. Dans une maison en construction.

L'Église prieur des limites à la raison, mais elle la défend contre ses destructeurs et lui assigne une valeur réelle. (OLÉ LARVINE).

### L'AFFAIRE STEINHEIL

M. Antony Aubin, défenseur de Mme Steinheil, demande communication du dossier de la nouvelle enquête. — Tardivel est mis hors de cause.

Paris, 4 juin. — M. Antony Aubin, défenseur de Mme Steinheil, s'est présenté vendredi après-midi au cabinet de M. André, juge d'instruction, et a demandé au magistrat communication du dossier de la nouvelle enquête ordonnée par la chambre des mises en accusation.  
M. André a répondu à M. Antony Aubin que la communication de ce dossier ne pourrait lui être faite qu'au cas où il aurait à interroger de nouveau Mme Steinheil, mais qu'il ne prévoyait pas qu'il eût à le faire.

M. Antony Aubin s'est alors rendu au parquet général pour renouveler sa demande au procureur général, M. Fabre.

M. Antony Aubin a été reçu par M. Lescouvé, substitut.  
« Votre demande, lui a dit M. Lescouvé, est fort légitime, et dès que M. André aura transmis son dossier au parquet général, vous serez autorisé à en prendre connaissance. »

### LES INTERROGATOIRES

Après s'être entretenu avec M. Antony Aubin, M. André a interrogé Mme Lochar, la concubine du roi de la rue de Valenciennes, au sujet de la clef trouvée à Versailles dans la valise de Tardivel.  
Pendant ce temps arriva Charles Robert, l'ami du cordonnier et son compagnon de lit avant et après le crime de l'impasse Ronsin. Assiégé, un inspecteur de la Sûreté le conduisit hors du couloir des témoins, par l'escalier de la Souricière.

### Tardivel est mis hors de cause

A la suite de la déposition du cordonnier Robert et de l'ami de celui-ci, M. André a pu établir définitivement l'emploi du temps de Tardivel, dans la nuit du 30 au 31 mai.  
Tardivel n'a pu participer au drame de l'impasse Ronsin.

### La Grève de Philadelphie

#### LES TROUBLES DE MERCREDI

Trois mille émeutiers s'en prennent à une trentaine d'agents, dont 70 ont été assommés. 200 personnes blessées grièvement, sont transportées à l'hôpital.

Philadelphie, 4 juin. — Les troubles qui ont éclaté dans la nuit de mercredi, à l'occasion de la grève des conducteurs de tramways, ont été encore plus graves qu'on ne l'a dit. Trois mille émeutiers attaquèrent à coups de pierres six voitures, dans chacune desquelles se trouvaient cinq agents. Ceux-ci sautèrent courageusement à terre et firent face à l'émeute. Ils furent immédiatement entourés. L'un fut tué et 16 presque assommés. Les autres qui se défendaient à coups de revolver, ne furent sauvés que grâce à l'arrivée de renforts de police montés.

Sur divers points de la ville, de nombreuses voitures ont été brûlées. En outre, 200 personnes blessées grièvement, ont été conduites à l'hôpital.

#### LE BUDGET DE 1910

Paris, 4 juin. — M. Caillaux exposera, samedi, au conseil des ministres, les grandes lignes du budget de 1910. On assure que le ministre des finances tracera un sombre tableau de la situation financière et demandera une réduction considérable des crédits affectés aux départements de la guerre et de la marine.

### LE VOTE DES DÉPUTÉS

#### Plusieurs parlementaires réclament le vote plural

« Il n'est pas juste, disent-ils, que le représentant de 4.000 électeurs ait autant de pouvoir que celui qui représente 10.000, 20.000 ou 30.000 électeurs. »

Paris, 4 juin. — M. Suchetet, et plusieurs de ses collègues, viennent de déposer une intéressante proposition de loi introduisant le vote plural dans les scrutins parlementaires.

Les signataires de la proposition demandent que, dans toutes les délibérations de la Chambre, le vote de chaque député compte pour le nombre même des suffrages qu'il a obtenus et qu'il représente. « Ce mode de vote, disent-ils, si compliqué qu'il paraisse au premier abord, serait en réalité aussi simple que celui qui est pratiqué actuellement. Sur le carton de vote (carton bleu ou blanc), serait inscrit le nombre de voix auquel aurait droit le député. Par exemple, si l'on admet que le représentant d'une circonscription de 4.000 électeurs ait droit à une voix, le député qui représenterait le double d'électeurs, soit 8.000, aurait droit à deux voix; celui qui représenterait le triple, soit 12.000 voix, aurait droit à trois voix, et ainsi de suite. Le dépouillement du scrutin, fait à l'aide du chiffre indiqué sur le carton, serait très simple; il consisterait en une addition. »

Préalablement à cette réforme, il faudrait reviser l'article ter de la constitution.

## UNE CATASTROPHE au Canal Maritime de Bruxelles

### RUPTURE D'UNE DIGUE

Le canal se vide dans la Senne. — Nombreux bateaux en détresse. On parle de vingt millions de dégâts, mais ce chiffre paraît exagéré. Les causes de la catastrophe. — Les ingénieurs réussissent à aveugler la brèche. — Il n'y a pas de victimes.

Un grave accident, dont les conséquences peuvent être incalculables, s'est produit jeudi soir aux travaux du canal maritime de Bruxelles, ou, plus exactement, aux travaux de démolition des anciens siphons des « Trois-Trous » et des « Six-Trous », à Neder-over-Heembeek. Par suite d'une rupture de digue, le contenu du premier bief a coulé à la Senne, réalisant de la façon la plus inopinée le fameux abaissement du plan d'eau dont il est question depuis si longtemps.

En quelques minutes, une baisse de plusieurs décimètres s'est dessinée sur toute la longueur de ce bief et des bassins qui le prolongent vers l'amont, ainsi que dans la partie inférieure du canal de Charleroi, jusqu'à l'écluse 55, porte de Flandre. Pris de panique, les bateliers se sont efforcés partout d'amener leurs barques dans l'axe du canal, c'est-à-dire dans la partie la plus profonde. Plusieurs n'y sont pas parvenus et leurs bateaux, surpris par la baisse dans la partie déclive du lit, sont menacés de se rompre en deux. Mais la plupart reposent sur le fond, où ils ne courent guère de danger.

#### Comment l'accident s'est produit

C'est le mur de rive droite du siphon des Trois-Trous qui a cédé. Le vieil ouvrage, datant de Locquenghien, formait une « cuvette » réduite en plein canal, un passage rectangulaire d'environ 15 mètres de longueur sur 7 de largeur. Ce mur, épais d'environ 1 m. 20 à la crête sur, peut-être, 2 m. 50 à la base, constituait la digue, l'unique obstacle séparant le canal de la Senne; c'est là, en effet, par les pertuis ménagés sous le radier de l'ouvrage, que passait jadis la Petite Senne, en dernier lieu le Molenbeek, pour aller à la rivière. En contre-bas du mur, c'est le chenal conduisant directement à la Senne les eaux qui passaient en siphon.

Le vieil ouvrage devait être prochainement démolli. Mais il fallait attendre que le nouveau siphon, formé de deux files de tuyaux d'acier avec vitemment inférieur, d'un mètre-chacun de diamètre libre, fût en état de fonctionner. Immergé à l'emplacement du siphon des Six-Trous, démolli il y a quelques mois, le nouvel ouvrage était presque terminé. On n'attendait plus que ce moment pour fermer, par un solide batardeau, le chenal des Trois-Trous, pour faire disparaître la solution de continuité forcément maintenue dans l'épaisse digue en terre de la rive droite, celle qui sépare le canal de la Senne.

Une véritable fatalité, le mur, lui, n'a pas attendu quelques semaines de plus, que l'ouverture fût fermée. Il s'est démolli tout seul, en créant une brèche énorme, par où les eaux se sont précipitées en torrent dans la Senne.

#### Les causes probables

L'énorme mur a cédé tout d'une pièce, versant dans le chenal avec ses vanes à crémaillères et son empellement; il s'est arraché aux deux bouts, s'est décollé des deux murs en retour, les revêtements du chenal d'évacuation.  
Quelle est la cause, ou quelles sont les causes de ce décollement? Il y a, tout d'abord, une malfection évidente dans la maçonnerie; à l'endroit de la cassure, on aperçoit de vastes régions d'un gris foncé, marquant l'absence de mortier — une chaux très blanche. — Ce sont comme les « pailles » qu'on trouve souvent dans la cassure du fer ou de l'acier. Il y a là un défaut très apparent, et Locquenghien — ou son maçon — a une part évidente de responsabilité dans l'accident.  
Mais comme le mur a résisté tel quel, durant plus de trois siècles, il faut évidemment une cause déterminante. On explique le versement du mur par l'action du poids de l'eau, par une brusque augmentation de la pression. Durant la récente période de sécheresse, il y avait eu pénurie dans l'alimentation et le niveau de la flottaison était descendu, de la cote 15.30-15.40, à la cote 15, ou moins encore. Depuis les crues récentes de la Senne, on avait profité de l'abaissement de l'eau pour remonter la flottaison le plus possible, on prévoyait des sécheresses futures. Il y a donc eu là une assez brusque différence de pression en plus, agissant sur un bras de levier de longueur favorable à l'effort de versement, car le niveau était d'une belle hauteur,

#### Les premiers secours

La nouvelle de la rupture parvint à Bruxelles assez tôt : 10 heures du soir à peu près, alors qu'il était produit à 9 h. 20 m. Déjà, bien entendu, les bateliers s'étaient aperçus d'une baisse insolite du niveau de tout le bief, mais nul ne pouvait en expliquer la cause. Prévenus à domicile, les ingénieurs du canal arrivèrent un à un.

Ils organisèrent les premiers secours, essayant d'aveugler la brèche par des moyens de fortune. A leur demande, M. de Ito, bourgmestre de Neder-over-Heembeek, réquisitionna un détachement de l'armée et faisait appel au bon vouloir des pompiers de Bruxelles. M. Hinton, de son côté, se procura trois ou quatre mille sacs vides, dans les minoteries voisines, et à la fabrique de ciment de Haren. Les hommes de troupe, les pompiers, les ouvriers qu'on avait pu rassembler, commencèrent à deux heures et demie du matin; un barrage improvisé à l'aide d'assemblages de rails de chemin de fer à voie étroite, servant d'armature, de moellons et de sacs de terre. Travail extrêmement pénible, contrarié bientôt par le vent qui soufflait en tempête, par la pluie tombant à verse.

Les agents techniques de M. Ackermans, l'un des sous-entrepreneurs du port, prêtèrent leur concours aux ingénieurs. Ils firent amener des chaudières en fer, qu'ils se disposaient à remplir de sacs de terre et à couler dans le chenal, où mugissait le torrent.

Ces travaux se poursuivirent jusqu'au matin, sans amener de résultat décisif d'ailleurs; il s'agissait d'une besogne longue et difficile, les obstacles accumulés risquant toujours d'être emportés par le flot.

#### Arrivée du ministre

Vendredi, dans la matinée, M. Delbeke, ministre des travaux publics, est arrivé sur les lieux de l'accident avec plusieurs fonctionnaires des ponts et chaussées: MM. Gûnard et Pierrot, inspecteurs généraux, et Loubin, chef de cabinet du ministre. Ils firent interrompre la construction du barrage improvisé et donnèrent l'ordre de faire fermer les barrages mobiles de la Senne: celui de Vilvorde, à l'aval, les vannes du voutement de la Senne, à l'amont.

La mesure était, certes, excellente. Une fois la Senne barrée, le niveau n'aurait pas tardé à s'élever à celui de l'eau restant dans le bief s'alimenté du canal. Cela aurait permis de construire un batardeau tout à l'aise, le courant étant supprimé dans le chenal.

Mais, nous ne savons encore pour quelle cause, l'ordre de fermeture ne fut pas exécuté. Du moins n'était-il pas au milieu de la journée, malgré l'intervention personnelle de M. Royer de Dour, commissaire d'arrondissement, qui avait bien voulu offrir à M. Dufourny d'aller le réitérer lui-même en automobile.  
Quoi qu'il en soit, vers 11 heures, MM. Dufourny et Marote, revenus sur les lieux, firent reprendre la construction d'un barrage, cette fois au droit même du siphon ruiné. Ils étaient aidés alors par M. Dumon, l'un des entrepreneurs du canal maritime.

Pendant les travaux, de hauts fonctionnaires des ponts et chaussées, notamment MM. Troost, directeur général; Lagasse-de-Locht, directeur général des routes; Van Gansbergh, inspecteur général; Leffèvre, Dehem, et d'autres directeurs ou ingénieurs principaux, vinrent inspecter les lieux. A 3 heures d'après-midi, le comité technique tout entier arriva, dans deux automobiles.

Pendant toute la journée, des détachements de l'armée se sont relayés sans relâche, travaillant avec ardeur et assurant le service d'ordre. Le général T'Serelae et de nombreux officiers supérieurs étaient présents. Les pompiers de Bruxelles ont également continué leur active collaboration.

#### Les dégâts

L'accident a produit une sensation énorme à Bruxelles. Une grande partie de la population s'est portée le long du canal.  
A hauteur des ateliers de la gare de Schaerbeck, le berge s'est effondré en quatre places, sur une

longueur d'environ cinquante mètres. L'eau n'a baissé encore que de 2 m. 50 environ. Si la baisse continuait, la situation pourrait devenir grave.  
D'ici, d'ailleurs, on aperçoit quelques cadavres de chiens, d'où se dégagent de vraies pestilences.  
Les bateaux amarrés dans le canal maritime et dans le bassin Vergote ne sont pas en danger, le mouillage étant encore très suffisant, malgré la baisse. Le spectacle est à la fois plus pittoresque et plus navrant en amont du bassin Vergote. Dans tous les bassins, les bateaux immobilisés reposent sur le fond. En face du Petit-Château, trois grands chalands se sont coincés, ferment toute la largeur du canal de Charleroi. Celui du milieu est resté suspendu à 50 centimètres au-dessus du plafond mis à sec; celui de la rive gauche s'est brisé sous la pression latérale.

#### Interview du capitaine du port

Le sympathique capitaine du port, M. Matton, a donné les explications suivantes :  
« L'accident de la nuit dernière, nous dit-il, causera des pertes considérables. La navigation est complètement interrompue, depuis la porte de Charleroi, jusqu'à l'écluse de Trois-Fontaines, à Vilvorde. Les trois cents bateaux qui se trouvent dans les bassins sont immobilisés, et sans doute pour longtemps. La grande majorité de ces bateaux ne se trouvent pas en danger pour le moment, ils sont bien assis dans la vase; j'en connais un cependant, un bateau chargé d'avoine, amarré dans le bassin des Marchands, et qui se trouve dans une situation critique. On procède de puis l'aube au déchargement pour le soulager, car risque de se casser en deux.  
« C'est grâce aux promptes mesures prises, jeudi soir, par les bateliers eux-mêmes que leurs bateaux se trouvent actuellement dans une position aussi bonne que possible. Dès la première alerte, tout le monde se leva et l'on tira dans le bassin Vergote autant de péniches qu'il fut possible. Mais les eaux baissaient avec une telle rapidité qu'il fallut, sans retard, démarquer les péniches et chalands, les amener au milieu du canal ou des bassins.  
« Plusieurs amarres se brisèrent même avant qu'on eût eu le temps de les défaire. Par bonheur, aucun accident de personne ne s'est produit. »

#### Les mesures d'hygiène

M. Matton va prendre d'urgence les mesures nécessaires pour combattre autant que possible les odeurs pestilentielles que dégage l'infécté vase des bassins et du canal. Les ouvriers de la voirie, les yeux protégés par des lunettes de chauffeur, vont déverser partout des quantités énormes de chlorure de chaux.

La baisse subite des eaux a fait découvrir deux cadavres de noyés; celui d'une femme, à Laeken, près de la chaussée de Vilvorde, et celui d'un enfant nouveau-né, à Schaerbeck, près de l'usine à gaz de Bruxelles.

#### Mesures de sécurité

M. Bockstal, bourgmestre de Laeken, a pris vendredi matin, un arrêté interdisant la circulation des piétons et des véhicules le long de la chaussée de Vilvorde, pour ne pas entraver les travaux de réfection du canal maritime.

Une foule immense s'est portée durant toute la journée vers le lieu de l'accident. Mais les sentinelles, qui avaient été placées dès l'aube, étaient inflexibles et ne laissaient passer personne.

On avait éprouvé les craintes les plus vives au sujet des quais des bassins intérieurs de la ville; on craignait que les murs, non soutenus par l'eau, ne tombassent, mais une inspection minutieuse a permis de constater que ces craintes, jusqu'à présent du moins, n'étaient pas fondées.

On estime que les bateaux enfoncés dans les bassins intérieurs et le dernier bief du canal de Charleroi, seront obligés à un chômage d'au moins vingt jours.

Dès qu'un barrage provisoire aura été établi au lieu de l'accident, on laissera arriver l'eau du canal de Charleroi, de façon à noyer la vase infecte mise à nu.

On dit dans le public, mais ce n'est là qu'une estimation, ne reposant sur aucune base sérieuse, que les dégâts, frais et dommages résultant de l'accident, s'élèveraient à la somme formidable de vingt millions de francs! Nous ne donnons, cela va sans dire, que sous les plus expresses réserves, ce chiffre fantasmagorique.

Vers cinq heures, on téléphone que tout danger a disparu. Grâce aux efforts des soldats travaillant sous la direction des ingénieurs, on est parvenu à endiguer les eaux et celles qui se trouvent dans le canal pourront y être maintenues.

### Le Cinquantenaire de la Guerre d'Italie

Une foule nombreuse célèbre l'anniversaire de la bataille de Magenta.

Magenta, 4 juin. — La commémoration de la bataille de Magenta (1859), est cette année plus solennelle, à l'occasion du cinquantenaire.

La ville est très animée. Des salves d'artillerie sont tirées. Des musiciens parcourant les rues ont réveillé ce matin la population qui remplit les places, la gare du chemin de fer, la gare des tramways, attendant l'arrivée du duc de Gênes, les délégations françaises, les autorités et les notabilités provenant de Milan et de Turin.

Une grande foule est arrivée des villages voisins. Des drapeaux italiens et français flottent dans les rues et dans les places de Magenta.

Ce matin, à 8 h. 30, on a inauguré la vente de bienfaisance, à laquelle les souverains, le duc des Abruzzes, le gouvernement français, les ministres de l'intérieur, de la guerre et de la marine ont envoyé des cadeaux.

Des trains spéciaux amènent de nombreux voyageurs.

Dans l'église, on a placé devant le maître-autel un trophée de fusils trouvés sur les champs de bataille, entouré de cierges et surmonté de la croix. De nombreuses associations et les élèves des écoles sont échelonnés sur le parcours du duc de Gênes.

Le train portant le duc de Gênes, le consul français et les autorités italiennes arrive à 10 h. 15.

Les musiques jouent l'hymne italien et la « Mary-seillaise » pendant que les Associations des vétérans, des élèves des écoles et une énorme foule remplissant la place de la Gare, acclament avec enthousiasme.

Après la réception des autorités dans le salon de la gare, le duc de Gênes et les autorités montent dans les voitures de gala, escortées de carabinieri et cheval et se rendent à l'hôtel de ville au milieu des acclamations continuelles en l'honneur de l'Italie et de la France.

Le long de parcours, des détachements de troupes rendent les honneurs.

Après la visite à la municipalité, le cortège s

